

Afin d'améliorer la sécurité des personnels des entreprises extérieures, FRANCE CHIMIE a rédigé un guide pratique pour le recours à celle-ci. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail, la sécurité et sûreté des parties prenantes.



Informations

Durée : 1 jour, 7h

Public : Toute personne d'une entreprise extérieure intervenant sur site industriel



Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.



Objectifs de formation :

- A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :
 - Appréhender le contexte particulier que constitue l'intervention sur site industriel
 - Comprendre les risques liés à l'activité industrielle
 - Comprendre les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises
 - Comprendre le contenu et l'intérêt du plan de prévention et des procédures associées
 - D'intégrer la nécessité vitale d'un comportement responsable en matière de sécurité et du respect des procédures et consignes et d'acquiescer une culture sécurité.

Moyens pédagogiques :

Matériel audio-visuel, supports, vidéos

Encadrement :

Formateur labellisé dans la base FRANCE CHIMIE . Il possède une forte expérience de terrain en risque industriel.

Modalités de suivi et de validation :

Suivi

Contrôle de l'assiduité par émargement et délivrance d'une attestation de formation

Évaluation

L'évaluation des connaissances du stagiaire se fera par questionnaire sous forme de QCM avec une note minimale de 15/20 et sans échec aux questions éliminatoires. A l'issue de l'évaluation, CODEF délivre un certificat de Niveau 1 (conformément aux recommandations de FRANCE CHIMIE)

Validation

Évaluation des connaissances des stagiaires (30 min + 15 min de correction)

Méthodes pédagogiques utilisées :

En présentiel . Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient.

● Contenu de la formation

1. Tour de table - Introduction (15 à 20 min)

- Présentation du formateur (parcours, expériences, ...)
- Présentation des stagiaires (activités, fonction, sites d'intervention, ...)
- Présentation des objectifs de la formation et des risques de coactivité
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites
- Présentation du programme de la formation
- Organisation pratique de la formation

2. Contexte et enjeux de la Sécurité (30 à 40 min)

- Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection
- Les risques de coactivité
- Statistiques récentes sur les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail

3. Les risques et moyens de prévention /protection (3h15 à 3h45)

- Le formateur expose au minimum les risques suivants (Circulation et accès aux sites, y compris règles de sûreté, Risque chimique, Amiante, Incendie / Explosion, Utilités, Électricité, Risque machines, Risque thermique, Bruit ; vibrations, Travaux en hauteur, Manutention mécanique / Levage, Manutention manuelle, Travaux en espaces confinés, Désordre), les moyens de prévention et équipements de protection associés (EPC et EPI) ainsi que les habilitations nécessaires

4. Organisation de la prévention lors des interventions (30 à 40 min)

- Présentation des procédures et consignes

5. Rôle et responsabilité du titulaire d'un certificat de Niveau 1 (20 à 30 min)

- La nécessité de préparer le travail
- L'obligation de respecter les mesures du plan de prévention, de l'autorisation de travail et des permis
- En cas d'écart avec les mesures, ou de situation de travail dégradée
- Le droit de retrait devant danger grave et imminent
- Les conséquences du non-respect des procédures et consignes et de la non qualité du travail

6. Conclusion (10 à 15 min)

- Rappeler l'importance du comportement individuel et du respect des consignes et l'élargir sur le savoir être. Règle d'or : « Pas d'autorisation écrite, pas de travail »

● Informations complémentaires :

Tarif : disponible à la demande auprès du centre de formation

Lieu : en centre de formation ou en entreprise

Accès personnes en situation de handicap : centres accessibles selon normes ERP – étude du projet de formation réalisée pour toute demande (Non concerné)



Responsable pédagogique : Nicolas SCHWOOB